

Monsieur l'Orateur, à mon avis, nous devrions être rassurés jusqu'à un certain point par la déclaration même du Président des États-Unis. Je voudrais en citer un paragraphe seulement, qui indique clairement que le Président des États-Unis cherchait précisément à éviter cette escalade, à transformer ce projet «safeguard» en une indication du désir des Américains d'assurer la détente, et de donner le temps nécessaire pour la réalisation de cet objectif. Il faut s'assurer de tout le temps nécessaire pour que les conversations s'engagent, et nous souhaitons que la modération prévale.

Voici une phrase, qui, à mon avis, est bien importante. C'est le Président des États-Unis qui l'a prononcée:

[Traduction]

Le nouveau système est conçu de façon à rendre son intention défensive indubitable. Il sera mis sur pied non d'après quelque programme théorique préétabli, mais strictement selon une analyse périodique de la menace possible. Le premier déploiement comporte deux bases de lancement, dont le premier ne sera pas prêt avant 1973.

[Français]

Monsieur l'Orateur, devant une telle prudence, je suis assuré que la semaine prochaine, le très honorable premier ministre du Canada trouvera un homologue aussi réceptif que lui, qui n'a pas, lui non plus, de préjugés, ni d'idées préconçues, et qui n'a pas pris à l'avance des positions dont il ne peut se départir, mais qui est plutôt résolu à envisager des solutions. L'un et l'autre auront envisagé ensemble la possibilité que, peut-être, grâce à leurs efforts conjugués, ils pourront éventuellement travailler à la promotion de cette détente et de ce désarmement.

Monsieur l'Orateur, j'ai peu de choses à dire. Si on me le permet, je voudrais que cela soit consigné au compte rendu des débats, parce qu'on a soulevé toutes sortes d'inquiétudes en disant que les Américains ne nous avaient jamais consultés d'une façon adéquate, que le Canada était dans l'incertitude et dans l'ignorance de ce qui se passait aux États-Unis. Je désire simplement que soient consignés au compte rendu des débats quelques faits qui, à mon avis, doivent être connus.

● (9.30 p.m.)

[Traduction]

Dès les premières recherches américaines qui, il y a dix ans, portaient sur le système NIKE ZEUS de défense par missiles antimissiles, le ministère de la Défense nationale du Canada a pris un vif intérêt aux problèmes de défense et d'attaque par missiles. Nous n'avons jamais pensé à participer à une attaque, mais nous avons été profondément cons-

ciés de l'importance que pouvaient avoir pour nous les systèmes de défense. Il nous importait de savoir si le territoire canadien aurait une importance vitale pour la défense de l'Amérique du Nord contre les missiles, comme c'est le cas pour la protection contre les bombardiers. Il fallait pouvoir juger de l'efficacité probable des systèmes défensifs et évaluer les dangers que ces systèmes feraient courir à la population. Seule la connaissance de ces données était susceptible de nous amener à agir au mieux pour protéger la population canadienne et maintenir la stabilité sur le plan international.

Le gouvernement américain ne donne qu'une diffusion restreinte aux informations concernant les armes nucléaires, et ses recherches en matière de missiles et antimissiles restent très secrètes. Cependant les Américains nous ont transmis une foule de renseignements sur le déroulement de leurs recherches en matière de missiles antimissiles, assez pour nous permettre de juger par nous-mêmes des différents projets.

Les plans du système «Sentinel» ont été communiqués à notre ministre de la Défense nationale en avril 1967, cinq mois avant la déclaration officielle de M. McNamara. Nous avons étudié les conséquences de ce système pour le Canada.

Je tiens à dire que le gouvernement canadien se tient au courant depuis plusieurs années de la valeur possible du système ABM, et qu'il a joui de la collaboration du gouvernement américain, qui lui a communiqué des données techniques qui nous sont nécessaires pour juger des avantages, des dangers et des répercussions des développements ultérieurs.

Les États-Unis ont déclaré que les objectifs de leur nouveau système sont la protection de leurs forces terrestres de riposte contre une attaque directe de l'URSS, la protection du peuple américain contre une attaque de la Chine, ainsi que la protection contre le lancement accidentel d'un engin de n'importe quelle source. Ils n'ont pas demandé de pouvoir installer l'équipement de défense en territoire canadien. D'après l'analyse que nous avons faite il serait possible qu'un système déployé au sud de la frontière offre une certaine protection à plusieurs centres peuplés au nord de la frontière, si les plans de défense et les ordres de lancement l'exigeaient, mais nous ne l'avons toutefois pas demandé.

Le nouveau dispositif de sécurité comprend les mêmes éléments que le Sentinel, qui se composait de deux systèmes de radar: le Perimeter Acquisition Radar (PAR) et le Missile Site Radar (MSR) et de deux engins antiengins: le Spartan et le Spring.